

Serge Kubla inculpé de blanchiment

■ Le dossier de l'ancien ministre wallon, qui comptait déjà un volet corruption, s'alourdit.

On connaissait le dossier corruption. L'ancien ministre wallon Serge Kubla aurait joué au porteur de valises pour le groupe Duferco, qui cherchait à s'implanter au Congo avec un premier investissement sur le marché des loteries.

Afin d'huiler les rouages, de l'argent aurait été versé à de hauts responsables. Serge Kubla avait ainsi été inculpé de corruption pour avoir remis 20 000 euros à l'épouse du Premier ministre congolais, Alphonse Muzito lors d'une rencontre à Bruxelles. Il se serait agi d'un acompte sur une somme évaluée à 500 000 euros.

Serge Kubla avait alors, on était en février 2015, été placé sous mandat d'arrêt. Il avait passé deux nuits à la prison de Saint-Gilles.

Le juge d'instruction Claise avait creusé et découvert que Serge Kubla était rémunéré depuis 2009, à concurrence de 260 000 euros par an, par la société Duferco. Les montants lui parvenaient via une société maltaise, la Socagexi. Deux dirigeants du groupe sidérurgiste avaient été inculpés et incarcérés. Le malaise était d'autant plus grand que Serge Kubla, lorsqu'il était aux affaires à la Région wallonne (1999-2004), avait supervisé les dossiers d'aide au sidérurgiste italien.

Entre 2010 et 2013, Serge Kubla avait retiré en cash 450 000 euros au guichet d'une banque luxembourgeoise, selon des révélations du Soir Magazine. Les faits avaient été dénoncés par les autorités luxembourgeoises à la CTIF (Cellule de traitement des informa-

tions financières), chargée de la lutte contre le blanchiment.

Cette année, révèle jeudi "Le Vif/L'Express", le parquet fédéral a élargi la saisine du juge d'instruction à des faits de blanchiment. Serge Kubla, son épouse et ses enfants ont été perquisitionnés et entendus dans le courant du mois de juin dernier.

A l'issue de cette audition, Serge Kubla a été inculpé et libéré sous conditions pour blanchiment.

Un compte suisse bien alimenté

Les enquêteurs, révèle encore "Le Vif/L'Express", ont découvert un compte suisse auprès de la banque suisse Pictet. C'est sur ce compte que Serge Kubla a retiré le cash au Luxembourg. Ce compte était alimenté, depuis 1997, au nom d'une fondation au Liechtenstein, Swap Foundation, dont les ayants droit en cas de décès de Serge Kubla sont ses enfants. En 2006, le compte était crédité de cinq millions d'euros.

Début 2013, la Swap n'avait plus d'activités et le compte suisse était directement libellé au nom de Serge Kubla. Lequel va vider progressivement son compte en faisant, selon les informations du Vif/L'Express, un dernier retrait en cash depuis le Luxembourg, à l'automne 2013, de près de 800 000 euros. Il apparaît que Serge Kubla aurait voulu rapatrier cet argent via la DLU mais qu'il ne rentrait pas dans les conditions.

Le parquet fédéral confirme l'inculpation de Serge Kubla. Quant à la défense de l'ancien ministre, qui ne veut pas s'exprimer sur le fond du dossier, elle s'insurge : "Une fois de plus, une audition se retrouve dans la presse", dit M^e Denis Bosquet. Et de prévenir que "cela ne peut qu'amener des gens déjà défiants envers la justice à l'être encore plus".

J. La.